

**DEPARTEMENT
DE L'ISERE****Arrondissement de
La Tour du Pin****Canton de Bourgoin-Jallieu****Nombre de membres : 18****En exercice : 18****Présents : 13****Pouvoirs :**

Absent(es) ou excusés : LAURENT Catherine,
FERRARRO Cindy, CLOPET Sylvain,
DOUCELIN Romain, PRIEUR-DREVON
Elise.

Pour : 13**Contre : 0****Abstentions : 0****OBJET****Demande de subvention projet de
rénovation et amélioration thermique de la
salle polyvalente****République Française****COMMUNE D'ECLOSE-BADINIÈRES****EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Délibération n°23/07.17/23***Séance du 17 juillet 2023**Compte-rendu affiché le 19 juillet 2021**Date de convocation du Conseil Municipal : 13/07/2023**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la
séance : 18**Maire : Mr Alain BERGER**Secrétaire de séance : Valérie PELLET*

Membres présents : BERGER Alain, PELLET Valérie,
BUTTIN Gérard, JACOLIN Jocelyne, JOLY Bernard,
GIRARD Sophie, BALLY Liliane, FERLET Dominique,
FROMYTOUX Cyril, GARNIER Vincent, CUSIN
Cécile, COUTURIER Alban, MICHA Abigaël,

Monsieur le Maire rappelle que :

Dans le cadre de sa politique de développement durable et dans l'optique de maîtriser la consommation d'énergie, la commune d'Éclouse-Badinières souhaite rénover et améliorer l'isolation de la salle polyvalente, située 315, rue du 19 mars 1962.

Cet équipement est utilisé très régulièrement à la fois par les enfants du groupe scolaire pour leurs activités sportives, par différentes associations sportives et culturelles, notamment l'association de danse l'Agny'z Rock and Jazz qui compte plus de 150 adhérents, mais aussi pour des manifestations diverses de nos associations communales ou intercommunales.

L'objectif est de diminuer le coût du chauffage de ce grand volume en améliorant l'isolation et en forçant l'air chaud à rester au plus près du sol.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

- De valider le devis de Idoisés pour établir un projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente.

- De solliciter une aide au Conseil Départemental la plus élevée possible pour le projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De valider** le devis de Idonéis pour établir un projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente.
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire, à solliciter les aides auprès des financeurs la plus élevée possible pour le projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Alain BERGER
Le Maire

Rendu exécutoire après envoi
en Sous-préfecture le 18 juillet 2023

